

Les Echos

Quand les banques achètent de l'électricité verte en gros

Le groupe Crédit Mutuel a signé un contrat avec le fournisseur d'énergie Voltalia, qui prévoit la construction d'une centrale solaire dédiée, qui lui apportera 5 % de ses besoins en électricité. Société Générale vient de sécuriser un nouvel approvisionnement en énergie éolienne.

[Lire plus tard](#) | Banque & Assurances | [Twitter](#) | [Facebook](#) | [LinkedIn](#) | [Commenter](#)



Par [Romain Gueugneau](#)

Publié le 4 déc. 2019 à 8h44 | Mis à jour le 4 déc. 2019 à 8h45

C'est un projet inédit dans le secteur en France. Crédit Mutuel annonce ce mercredi la signature d'un partenariat avec l'entreprise Voltalia pour se fournir en énergie verte. Le groupe mutualiste s'engage ainsi à acheter pendant vingt-cinq ans de l'électricité auprès de ce producteur et revendeur français d'énergies renouvelables.

Ce contrat, baptisé PPA dans le jargon pour « Power Purchase Agreement », inclut la construction d'une centrale solaire dans le sud de la France, d'une capacité de production d'au moins 10 mégawatts, qui représentera environ 5 % de la consommation totale d'électricité du groupe. Voltalia mettra aussi à disposition de la banque ses compétences en maîtrise et optimisation de la consommation énergétique.

« Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de notre plan stratégique, qui vise notamment à réduire de 30 % notre empreinte carbone entre 2019 et 2023 », commente Daniel Baal, le directeur général de Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le groupe y voit aussi un intérêt financier car cet approvisionnement en énergie verte fera [baisser sa facture globale d'électricité](#).

Production dédiée

La construction de cette centrale solaire, dont la production sera entièrement dédiée à la banque mutualiste, a été rendue possible par l'engagement à se fournir pendant vingt-cinq ans auprès de Voltalia. « Le contrat longue durée, typique du PPA, permet d'engager les fonds pour bâtir la centrale. Sans cet engagement, on ne peut pas se lancer », explique Sébastien Clerc, le patron du groupe énergétique, qui a déjà signé le même type de contrat avec la SNCF et l'enseigne de distribution Boulanger.

L'électricité verte devient tendance dans le secteur bancaire, gros consommateur d'énergie à travers ses bureaux, ses milliers d'agences mais aussi ses importants data centers (15 % de la consommation énergétique pour le Crédit Mutuel). La semaine dernière, Société Générale annonçait également avoir signé un contrat d'approvisionnement en énergie d'origine éolienne avec Agregio, une filiale d'EDF.

Là aussi, il s'agit d'un contrat « PPA » avec un engagement de fourniture sur trois ans, et une visibilité sur les prix. L'approvisionnement représentera 27 GWh par an, entre 2021 et 2023, soit 10 % de la consommation du groupe.

Contrairement au Crédit Mutuel, le contrat entre EDF et la Société Générale n'inclut pas la création de nouvelles ressources d'énergie renouvelable. Il se base sur une production déjà existante, celle du parc éolien d'Eurowatt à Santilly (région Centre).

Des banques pointées du doigt

Ces initiatives tombent à point nommé, alors que [les banques sont pointées du doigt](#), notamment par les ONG, pour leur conversion jugée trop lente à la transition écologique. Oxfam et les Amis de la Terre ont dénoncé la semaine dernière dans un rapport « *l'empreinte carbone colossale* » des principaux établissements bancaires français.

La Banque de France a annoncé à l'occasion du Climate Finance Day, organisé à Paris le 29 novembre, que banques et assurances allaient être [soumis à des « stress tests » climatiques](#) en 2020.

Les banques françaises ont toutefois pris des engagements, avec notamment un calendrier pour [l'arrêt des financements du charbon en Europe](#). « *On tente d'être cohérent avec nos engagements en termes de finance verte et de les appliquer pour notre propre compte* », commente Eric Bousrez, directeur de l'immobilier pour la Société Générale, qui rappelle que 100 % de l'électricité consommée par le groupe en France est « verte ».

« *Aujourd'hui, l'empreinte carbone de la banque devient un enjeu stratégique. On reste dans notre rôle d'entreprise responsable d'un point de vue social et environnemental* », considère de son côté Daniel Baal, au Crédit Mutuel.

Romain Gueugneau